

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale des  
affaires culturelles du LR

Service Territorial de l'Architecture  
et du Patrimoine du Gard

Affaire suivie par : JBG  
Courriel :  
jean-baptiste.guggisberg@culture.gouv.fr

Nîmes, le 20 décembre 2013

Le Chef du STAP du Gard

à

DDTM-  
Unité urbanisme  
Mme carole Crépieux  
89 rue Weber – CS 52002  
30 907 Nîmes cedex

Objet : révision du PLU de Villeneuve les Avignon

Réfer : 2013-PAC commune de Villeneuve les Avignon

N/Réf. : 342/13/JBG



**1-Servitudes d'utilité publique**

**Chapelle des Pénitents Gris** : Classée monument historique par arrêté en date du 23/10/1934

**Chartreuse du Val de Bénédiction :**

- Allée des Mûriers et ses abords ; Inscrit au monuments historiques par arrêté en date du 19/09/1935
- Allée des Mûriers, immeubles Rue du Bâts, Place de l'Eglise, ... - Parcelles n° 251 à 253, 256, 257, 289, 293, 294, 301p à 305, 309p à 311p; Classée monument historique par arrêté en date du 05/05/1928
- Ancienne église et dépendances - Parcelles n° 168, 168 bis à 170 bis, 174 à 177, 179, 180, 181, 182; Classée monument historique par arrêté en date du 14/10/1911
- Base du clocher de la chapelle, abside d'Innocent VI, Cloître du cimetière, ... - Parcelles n° 129, 133, 150, 153p à 156, 158, 161, 191p, 193, 201 à 206, 207 à 213p, 214 à 216p, ...; Classée monument historique par arrêté en date du 05/07/1905
- Boulangerie et hôtellerie ; Inscrit au monuments historiques par arrêté en date 02/03/1937
- Cloître du cimetière ; I Inscrit au monuments historiques par arrêté en date 19/09/1936
- Cloître Saint-Jean ; Inscrit au monuments historiques par arrêté en date 19/09/1936
- Cours hors cloître (anciennes granges); Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date du 19/09/1936
- Façades et toitures de la maison du Prieur - Parcelle n° 254; Classée monument historique par arrêté en date du 18/12/1939
- Parcelles entourant le petit cloître, salle capitulaire - Parcelles n° 158 bis à 160, 162 à 167, 171, 172, 183 à 186, 189, 194 à 197 ; Classée monument historique par arrêté en date du Liste 1862
- Petit cloître préau, galeries, salles capitulaires, cour du puits, cellules et dépendances; Classée monument historique par arrêté en date du 22/01/1910
- Porte monumentale de 1649; Classée monument historique par arrêté en date du 05/07/1905

- Tour de l'Horloge et beffroi; Classée monument historique par arrêté en date du 05/07/1905
- Ancienne livrée cardinalice et parc avec la source et l'aqueduc souterrain - Section AR n° 180, 183, 930 (en partie) et 936; Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date 31/07/1997

**Ecole de garçons** : Niche sous le préau de l'école de garçons ; Classée monument historique par arrêté en date du 21/07/1947

**Eglise paroissiale** : Ancienne collégiale Notre-Dame et cloître ; Classée monument historique par arrêté en date du Liste 1862

**Fort Saint-André :**

- Ancienne Abbaye bénédictine de Saint-André; C; 19/12/1947
- Chapelle Notre Dame de Belvézet; Classée monument historique par arrêté en date du 12/07/1886
- Maison du XVème siècle, en ruines, Rue Basse ; Classée monument historique par arrêté en date du 19/08/1910
- Parcelles aux abords de l'enceinte - Section F n° 488p et 489; SC; 29/11/1941
- Parcelles à l'intérieur de l'enceinte : n° 1 à 10, 14 à 16p, 20 à 49, 51 à 53, 58 à 68, 70 à 72; Classée monument historique par arrêté en date du 19/12/1947
- Parcelles aux abords de l'enceinte : n° 488p et 513; Classée monument historique par arrêté en date du 09/12/1936
- Parcelles aux abords de l'enceinte : n° 75, 76p, 78p, 79p, 514, 515, 521 à 523, 532 et 534; Classée monument historique par arrêté en date du 08/11/1939

**Immeuble, 2 Rue Montée du Fort/1 Rue du Bourguet** : façades et toitures, ainsi que l'intérieur - Section CC n° 253 et 254; Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date du 23/07/2001

**Immeuble, Rue des Peintres/Rue de la Tour** : statue de la Vierge, du XVIIème siècle, avec sa niche; Classée monument historique par arrêté en date du 22/01/1931

**Immeuble, dit Hôtel Calvet ou Hôtel du Prince de Conti;**

- 43 et 45 Rue de la République - Section CH n° 46 à 49; Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date 27/03/2002
- 47 Rue de la République : façades et toitures, ainsi que la pièce et la cheminée décor de gypseries au 1er étage; Classée monument historique par arrêté en date du 26/10/1981

**Immeuble, dit Hôtel de Roux** : 57 et 59 Rue de la République/Rue Chabrel - Section CH n° 13 à 19; Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date 27/03/2002

**Immeuble, dit Hôtel Pierre-de-Luxembourg** : 3 Rue de la République; Classé monument historique par arrêté en date du 21/03/1983

**Immeuble, dit Palais du Cardinal de Deaux (Livrée de Thurroye)** : 51 et 55 Rue de la République/Impasse Thurroye - Section CH n° 20 à 27, 29 à 35, 38 à 43, et sol de l'ancien jardin (à l'exception des constructions) - Section CH n° 10 à 12, 44 et 45 Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date 08/01/2003

**Livrée cardinalice de Canilhac dite Hôtel de Montanègues** : Place de l'Oratoire/Rue de l'Hôpital : compris sol ancien enclos avec mur de clôture - Section CB n° 42 à 45, 47 à 51, 53 à 58, 157 à 159 - Section CL n° 78 à 82; Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date 04/10/2005

### **Livrée du cardinal Arnaud de Via**

- Bâtiment principal (aile Ouest), sol du jardin et du clos des cloîtres et porche d'entrée - Section CB n° 154, 155, 15, 18; Classée monument historique par arrêté en date du 17/10/2002
- Façades et toitures des bâtiments sur rue (aile Est) - Section CB n° 19, 21 à 23 ; Inscrit aux monuments historiques par arrêté en date 31/08/2001

**Maisons à arcades : Place de l'Eglise et Rue de l'Hôpital** : Inscrit au monuments historiques par arrêté en date 02/12/1932

**Palais de Giffon** : Aile gauche et tour; Inscrit au monuments historiques par arrêté en date 04/12/1925

**Porte de ville** : Restes de porte situés à l'extrémité de la Rue Principale; Inscrit au monuments historiques par arrêté en date 17/10/1935

**Tour Philippe le Bel** : classée monument historique sur la Liste de 1862

### **Zones de protections :**

Panorama autour de la Tour Philippe le Bel : ZP; 24/11/1943

Panorama du Rocher des Doms : Voir : ANGLES - LES : ZP; 23/09/1958

### **Sites classés**

Plaine de l'Abbaye : SC; 09/07/1976

### **Sites inscrits**

Montagne des Mourgues et village de Villeneuve les Avignon : SI; 02/10/1945

Parcelles; Section F parcelles n° 875, 878, 2004 à 2008 (propriété Masquin) : SI : 14/06/1945

## **2-ZPPAUP/AVAP**

*sans objet*

## **3- Secteur Sauvegardé**

Secteur sauvegardé approuvé en date du 13/09/1995

## **4 – Proposition de modification du ou des périmètre(s) de protection des monuments historiques suivants ( R 123-15 du Code de l'Urbanisme) :**

l' Architecte des bâtiments de France ne souhaite pas , pour l'heure », que soit mis à l'étude la définition d'un nouveau périmètre de protection PPM , à la faveur de : la révision du PLU de Villeneuve les Avignon

## **5 – Recommandations d'intérêt public**

Identifier les éléments bâtis ou paysagers d'intérêt, susceptibles d'être préservés par la mobilisation des dispositions des Articles R 111-21 et L123-1-5 ( notamment 4° et 7°) du Code de l'urbanisme.

A cet effet , il serait utile de consulter le service de l'inventaire du Conseil Régional ( si une campagne d'inventaire du patrimoine a été réalisée sur le canton) et l'atlas des paysages du Gard de la DREAL du Languedoc-Roussillon ( Consultable , en ligne, sur le site : <http://atlas.dreal-languedoc-roussillon.fr/Gard/default1.asp>)

Consulter le Service régional de l'archéologie de la DRAC du Languedoc-Roussillon pour obtenir la carte de zonage de sites archéologiques potentiels.

## **6-demande d'association du STAP du Gard :**

Compte tenu des enjeux liés à la mise en valeur des sites et du patrimoine architectural de ce territoire, le STAP du Gard souhaite participer à l'association des services de l'Etat pour la révision du PLU de Villeneuve les Avignon.

**L'Architecte des Bâtiments de France**



**Séverine STEENHUYSE**